



République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de Nogent-sur-Seine
Commune de Faux-Villecerf

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu MAIRIE, le

mardi 04 juin 2024 à 20:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- Délibération d'institution et de vote de la taxe d'aménagement

Question(s) diverse(s) :

- -subventions élèves collège
- -point sur projet cuve enterrée
- -point sur réseaux eau potable
- -point sur contrat employé communal
- -information sur exercice GRTGAZ
- -dates prochains conseils

POUR AFFICHAGE